



# Dir'letter

## des directeurs d'école d'Eure-et-Loir

Année scolaire 2023-2024

La lettre n° 3

Février 2024

### LES ACTUS

#### Au sommaire :

- Les actus : le GDDE du 15 février 2024, bilan de l'enquête du GDDE, la formation initiale des directeurs
- Le DOSSIER : la sécurisation des écoles
- La question du jour: les faits établissements
- La TO DO LIST de la période 4
  
- Quiz : que faire en cas de bris de lunettes sur le temps scolaire ?

#### • LE GROUPE DEPARTEMENTAL DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

Le GDDE s'est réuni finalement le 15 février. Vous avez été nombreux à nous envoyer des remarques ou questions qui ont toutes été traitées. Les retours vous seront faits individuellement mais aussi par l'intermédiaire de la dir'letter

Ce GDDE a été aussi l'occasion d'organiser une rencontre avec le service école inclusive pour échanger sur la gestion des AESH, le rôle du directeur, le LPI et le gevasco. De prochains échanges seront programmés pour travailler à l'élaboration d'outils facilitateurs pour les directeurs d'école.

#### • BILAN D'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR LE GDDE AUPRES DES DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT



#### • LA FORMATION INITIALE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

En février, 24 stagiaires ont pu profiter de deux semaines de formation initiale, obligatoire désormais pour valider la liste d'aptitude. Plus de la moitié exerce déjà le métier en tant que faisant fonction.

Les collègues qui auront un poste de direction au prochain mouvement pourront bénéficier de deux semaines supplémentaires de formation en septembre. Le GDDE a été associé à cette formation dans l'élaboration mais aussi dans l'animation des temps de formation.

### LE DOSSIER DU JOUR

#### La sécurisation des écoles



Fin novembre 2023, un courrier de la direction générale de l'enseignement scolaire relatif à la [sécurisation des écoles](#) a été envoyé à l'ensemble des établissements.

Il s'agira de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. Mais de quoi s'agit-il ?

La réponse est [ICI](#).

#### Contact

Marie-Claire Maerten  
Référente départementale  
des Directeurs d'école  
[referentdirecole@ac-orleans-tours.fr](mailto:referentdirecole@ac-orleans-tours.fr)

## LA QUESTION DU JOUR

Les Faits établissement : qu'est-ce que c'est ? Comment procéder ?



## LA TO DO LIST Période 4

Organiser et préparer le deuxième conseil d'école. Définir l'ordre du jour

Adresser l'invitation aux membres du conseil d'école

Réaliser le compte-rendu du conseil d'école. Adresser le PV au maire et à l'IEN et l'afficher dans un lieu accessible pour les familles.

Enquêter auprès des familles pour avoir connaissance des éventuels déménagements prévus à la rentrée prochaine.

Faire le point régulièrement sur le suivi des PPRE mis en place.

Exercice 3 Incendie

Préparer la liste des élèves de CM1 et de CM2 susceptibles de profiter d'un stage de réussite, aux vacances de printemps solliciter les enseignants pour l'encadrement. Communiquer ces informations à l'IEN.

Préparer les dossiers d'entrée en 6ème / Basculement de ONDE dans Affelnet

État absentéisme scolaire, viser le registre d'appel

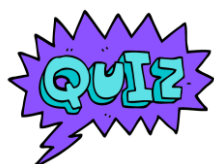
Préparer le conseil de cycle déterminant les passages de cycle.

Rencontrer les familles pouvant être concernées par un allongement ou un raccourcissement de la durée de scolarité dans le cycle des apprentissages de l'élève.

Suivre la constitution des dossiers d'entrée en 6ème dans Affelnet

Concertation avec les mairies pour le lancement des inscriptions de la rentrée prochaine.

Préparation d'un livret d'accueil pour les nouveaux élèves.



**Que faire en cas de bris  
de lunettes d'un élève sur  
le temps scolaire ?**

